

## Table des matières

1	Baisse de la taxe d'habitation: voici ce que les Franciliens y gagnent .....	2
2	Les projets immobiliers en Ile-de-France bouleversent l'urbanisme.....	3
3	Sans-abri : Hidalgo appelle à une mobilisation générale .....	4
4	La Métropole du Grand Paris consolide ses positions .....	5
5	Conjoncture: attentisme chez les patrons franciliens.....	6
6	CDG Express : Elisabeth Borne se déporte du dossier .....	7
7	Un nouveau ticket débarque dans le métro parisien ce lundi.....	8
8	La gare du Nord fermée le samedi 20 octobre, jour de départ en vacances !.....	9
9	Les prélèvements obligatoires ont franchi la barre des 1.000 milliards en France .....	10
10	Le dynamisme des créations d'entreprises ne se dément pas.....	13
11	SNCF : derniers travaux avant ouverture à la concurrence .....	14
12	Evaluations: «En CE1, un élève sur deux a des difficultés en calcul mental», pointe Jean-Michel Blanquer .....	15
13	Retraites : ces règles qui changent déjà pour les salariés du privé .....	18
14	Formation des chômeurs : un trou d'air qui pose question .....	19
15	Muriel Pénicaud est "choquée et scandalisée" de l'existence d'un fichier occulte sur les cadres du syndicat FO .....	21
16	Remaniement : la fin du feuilleton ? .....	22
17	Brexit : les négociations suspendues .....	23
18	Pour Jean-Claude Juncker, « Viktor Orban n'a plus sa place au sein du PPE ».....	25

**::: ILE-DE-FRANCE**

**LE PARISIEN – 15/10/2018**

# 1 Baisse de la taxe d'habitation: voici ce que les Franciliens y gagnent



**L'entrée en vigueur de la suppression de 30 % de cet impôt local rend du pouvoir d'achat. Voici ce que les Franciliens y gagnent. Mais la mesure fait aussi des déçus.**

Bien sûr, il faut se méfier des « moyennes » et de leurs illusions trompeuses. Qui peuvent cacher, au cas par cas, des hausses cruelles dans certaines communes. Mais, « en moyenne », selon les chiffres de la Direction générale des finances publiques (DGFiP) que Le Parisien-Aujourd'hui en France publie en exclusivité, **la baisse de 30 % de la taxe d'habitation (TH)** en 2018 - pour les 80 % de Français concernés - atteint un montant de 189,60 € en Île-de-France.

Un chiffre qui donne également une idée de la moyenne de la baisse pour l'ensemble du pays (la DGFiP n'ayant publié aucune donnée pour l'heure). Et, par ricochet, du gain de pouvoir d'achat des contribuables concernés.

A y regarder de plus près, c'est dans l'Essonne et le Val-de-Marne que la taxe d'habitation fond le plus, en valeur, avec respectivement -221€ et -212€. Et c'est à Paris et dans les Hauts-de-Seine que la baisse est la moins marquée, avec respectivement -125€ et -180 €. Dans les principales préfectures d'Île-de-France, la baisse moyenne s'échelonne de -236 € à Argenteuil (Val-d'Oise) à -125 € à Paris, en passant par -146 € à Nanterre (Hauts-de-Seine) et -190 € à Bobigny (Seine-Saint-Denis).

Pour le gouvernement, ces chiffres de prélèvements obligatoires en moins sont l'occasion de reprendre la main, après **une fin de semaine agitée sur le front de l'impôt**. Car l'entrée en vigueur effective, cet automne, de la mesure emblématique d'Emmanuel Macron, a été parasitée par la politique de nombreux maires sur le terrain. **Plus de 6 000 communes ont en effet voté l'augmentation de leur taux de taxe d'habitation en 2018**. Réduisant d'autant la baisse annoncée par le gouvernement et impatientement attendue par les contribuables.

**«Le compte n'y est pas !»**

Coup de bambou sur les administrés, par exemple, à Etampes, dans l'Essonne. La ville a augmenté son taux de taxe d'habitation de 12,99 %. Résultat ? « Le compte n'y est pas ! pestent Jean-Paul et Christine, deux quinquagénaires qui ne « retrouvent pas la ristourne promise par le gouvernement » en bas de leur avis de taxe d'habitation.

« Un tiers de notre taxe soi-disant économisée ? !, s'agace Jean-Paul. Les promesses n'engagent que ceux qui y croient, nous avons été naïfs. » Et la note est encore plus douloureuse pour les habitants de la commune qui n'étaient pas concernés par la baisse promise à 8 Français sur 10. Eux se retrouvent impactés plein pot par l'augmentation du taux communal. Comme Sophie, jointe au téléphone : « la hausse décidée par la municipalité nous coûte environ 200 € supplémentaires ».

## «Nous passons de 984 € en 2017 à 1 053 € en 2018»

D'autres communes ont fait le même choix. Parmi celles qui en ont le plus profité dans l'Hexagone : Maizières-lès-Metz (Moselle), + 18,02 % ; Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne), + 15,02 % ou encore Sassenage (Isère), + 11,98 %. Au Chesnay (Yvelines), la hausse du taux communal atteint presque 10 % (+ 9,96 %). Nathalie, 65 ans, une habitante, était au-dessus des plafonds pour faire partie des 80 % d'heureux élus concernés par la baisse promise. Mais elle se serait bien passée, en revanche, d'une augmentation de son impôt local.

« Nous passons de 984 € en 2017 à 1 053 € en 2018 », lâche-t-elle dépitée. Pour capitaliser sur sa mesure phare, l'Elysée va encore devoir communiquer. Au risque de se fâcher un peu plus avec les maires qui l'accusent de leur faire porter le chapeau.

**Matthieu Pelloli**

## LES ECHOS – 15/10/2018

### 2 Les projets immobiliers en Ile-de-France bouleversent l'urbanisme



**Les projets immobiliers prévus en région parisienne font une grande place à la mixité des bâtiments. Ils laissent augurer d'une profonde évolution du milieu urbain.**

Les élus de la région parisienne n'ont pas attendu l'arrivée du métro du Grand Paris pour lancer la construction des nouveaux quartiers qu'il doit desservir entre 2024 et 2030. De quoi attirer les investisseurs, créer de l'activité, des emplois et loger les habitants dans de meilleures conditions. Le succès des trois derniers grands appels à projets lancés dans cette perspective est incontestable. Réinventer la Seine a fait émerger 41 projets, essentiellement en région parisienne. Lancé en 2014 par la Mairie de Paris, [Réinventer Paris](#) a permis de recevoir près de 400 propositions pour 23 sites à réaménager et d'ouvrir une deuxième phase portant plus particulièrement sur les sous-sols.

Mais c'est surtout Inventons la Métropole du Grand Paris qui permet de mesurer l'ampleur du phénomène. [Ces projets concernent 166 hectares](#), à 88 % en renouvellement urbain, vont permettre de construire 2 millions de mètres carrés et 13 hectares d'espaces verts en drainant 7,2 milliards d'euros d'investissements privés. De quoi susciter 50.000 emplois. Les finalistes d'un deuxième appel à projets, pour 29 sites, seront annoncés le 16 octobre et les résultats le seront en mai prochain.

### **Immeubles multifonctions**

Virginie Houzé, directrice Etudes et Recherche chez JLL France, passe au crible, dans une étude (« Grand Paris : laboratoire d'innovations immobilières ») publiée mardi, 88 projets présentés dans le cadre de ces trois concours. « *Ils sont plus innovants que la moyenne*, explique aux 'Echos' la spécialiste du géant du conseil en immobilier d'entreprise. *La moitié sont mixtes et répondent à plus de trois fonctions différentes. Les trois quarts de ceux qui ont été retenus comportent une dimension végétale.* »

Cette mixité s'exprime dans les fonctions mêmes du bâtiment. Ainsi l'habitat peut combiner logements, hôtels, résidences, auberges, co-living. La fonction travail peut se matérialiser sous forme de bureaux, d'espaces de co-working, d'**incubateurs**, de Fab Lab, d'ateliers, de locaux logistiques ou encore de commerces. Certains immeubles abritent des services tels que crèches, santé, conciergerie ou enseignement. Enfin, d'autres projets sont voués aux événements, la culture, la socialisation, la restauration, le sport, des jardins et des potagers communautaires. Ces quatre familles de fonctions verticales peuvent se combiner sous le même toit, par exemple de l'habitat, du travail et des services, etc.

*« Dans les années 1960-1970, on séparait les habitations et les activités. Aujourd'hui, ces fonctions peuvent être réunies dans une seule enveloppe mais on continue généralement à séparer les flux. En fait, on fait un quartier à l'échelle de l'immeuble, remarque Virginie Houzé. On ne veut plus de ces grands mouvements pendulaires entre le domicile et le travail, qui se traduisent par une ville interminable, invivable. »*

## **Recyclage de l'espace**

En clair, pour rester attractives, les métropoles mondiales doivent se rapprocher de la qualité de vie de villes plus petites comme Vienne et la rareté du foncier pousse les élus à récupérer des espaces qui avaient été abandonnés. *« On passe de l'économie du jetable au recyclage de l'espace urbain, on valorise l'innovation plutôt que le foncier, résume Virginie Houzé. Cependant, le sujet de fond, accompagner les changements de la ville, demeure. Plusieurs projets se positionnent d'ailleurs avec la volonté d'apporter quelque chose à la ville. »* Cette mixité ne rebute pas les investisseurs à Londres, New York ou Paris, mais ceux d'autres régions du monde peuvent être plus circonspects.

Professeur à Sorbonne Université, spécialiste des questions de géographie urbaine cité dans l'étude JLL, Xavier Desjardins juge que le foisonnement de projets pose la question de leur articulation, de leur cohérence avec l'existant et qu'il n'y a pas réellement de mise en perspective à l'échelle régionale.

**Dominique Malécot**

## **LA TRIBUNE – 14/10/2018**

### **3 Sans-abri : Hidalgo appelle à une mobilisation générale**



**Avant l'hiver, la maire de Paris annonce une série de mesures pour accroître les capacités d'accueil des SDF dans la capitale, pour un total de 1.500 places. Elle appelle les entreprises et l'Etat à en libérer autant.**

Les salons du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville de Paris bientôt transformés, de façon pérenne, en accueil de nuit pour 50 à 100 femmes sans abri. Ces dernières représentent 12% des SDF parisiens, une proportion qui ne cesse de s'accroître, et la grande majorité d'entre elles sont exposées à des violences dans la rue. C'est la mesure la plus emblématique annoncée par Anne Hidalgo dans un entretien au JDD ce 14 octobre. Mais ça n'est pas la seule. La maire de Paris s'est en effet engagée à créer la moitié des places d'accueil d'urgence manquantes identifiées lors de la nuit de la solidarité dont la première édition s'est déroulée en mars 2018, la prochaine étant d'ores et déjà programmée pour février 2019. Le solde doit être libéré par l'Etat, dont c'est la compétence, comme le rappelle l'élue qui a

fait de la lutte contre l'exclusion la grande cause de sa mandature. Evoquant les 106 mesures de son plan adopté en 2015, elle affirme qu'il est déjà mis en œuvre à 90%.

### **Exploiter toutes sortes de bâtiments**

800 places ont déjà été créés, et les 700 restantes le seront d'ici à début 2019, dans toutes sortes de bâtiments : des sites en transformation, avant le début des travaux ; des lieux municipaux en fonctionnement transformés en haltes de nuit d'une capacité de 300 personnes ; des mairies d'arrondissement (de gauche comme de droite, souligne-t-elle) ; d'anciens tribunaux d'instance dont les équipes ont rejoint le nouveau tribunal Porte de Clichy ; des salles associatives...

Des abris de nuit de petite taille, qui faisaient partie du programme de la candidate en 2014, ont été plébiscités dans le cadre du budget participatif et pourraient également voir le jour prochainement.

Anne Hidalgo « invite notamment les entreprises qui ont des locaux inoccupés à les mettre à disposition. »

Assurant travailler « plutôt bien » avec le ministre Jacques Mézard (donné partant à l'issue du remaniement ministériel imminent) et le préfet de Région Michel Cadot, Anne Hidalgo dit sa volonté de ré-équilibrer les accueils de sans-abri entre l'Est, déjà très sollicité, à commencer par le 18<sup>e</sup> arrondissement) et l'Ouest de la capitale.

### **Bientôt un centre pour SDF à Neuilly ?**

La loi Elan qui prévoit un « dispositif d'occupation temporaires des bâtiments vacants », devrait permettre d'ouvrir l'ancien hôpital du Val de Grâce, propriété de l'Etat, en attendant le début des travaux de réhabilitation. La maire de Paris indique qu'elle n'a pas reçu à ce jour de réponse à ce sujet, poussé par son adjoint au logement Ian Brossat.

Affirmant que le foyer pour SDF implanté dans le 16<sup>e</sup> arrondissement est aujourd'hui « parfaitement accepté », elle envisage par ailleurs d'installer un centre pour SDF sur les 1,000 mètres carrés d'un terrain qui sert aujourd'hui de parking à un club de tennis, propriété de l'Etat. Un projet qui fait hurler le maire de Neuilly Jean-Christophe Fromentin, comme les riverains du 16<sup>e</sup> arrondissement il y a quelques mois.

## **LES ECHOS – 15/10/2018**

### **4 La Métropole du Grand Paris consolide ses positions**



#### **Donnée pour morte il y a un an, la structure s'est consolidée faute d'alternative et de choix du gouvernement.**

En décembre prochain, le président de la Métropole du Grand Paris, Patrick Ollier, ouvrira la deuxième concertation sur le centre aquatique qui doit accueillir en Seine-Saint-Denis des épreuves de natation des Jeux Olympiques de 2024. « *En deux ans, nous avons travaillé énormément, intensément, préparant des projets sur dix ans pour 7,5 millions d'habitants,* affirme aux 'Echos' le maire LR de Rueil-

Malmaison. *Nous avons essayé de rendre visible la Métropole du Grand Paris mais aussi de la rendre crédible. »*

Le premier appel à projets « Inventons la Métropole » s'est traduit par l'émergence de **7,2 milliards d'euros de projets sur 51 sites**, « 2 millions de mètres carrés, 50.000 emplois, c'est considérable », savoure Patrick Ollier. Pour lui, il ne fait aucun doute que le fait que les investisseurs aient, au moment de la réalisation, la possibilité d'avoir un seul interlocuteur, la Métropole se substituant aux 131 maires de sa zone urbaine concernée, a été déterminant. Le deuxième appel à projets dont les finalistes seront dévoilés ce mardi s'annonce aussi fructueux.

Et d'égrainer les dossiers qui avancent. A marche forcée, selon ses collaborateurs, pour tenir le calendrier fixé par le législateur pour la mise en place des nouvelles structures administratives du cœur de la région parisienne. Logistique du dernier kilomètre, aides à la pierre, SCOT, Velib', Gemapi...

### **Offensive budgétaire**

« *Nous avons fait tout cela avec 50 collaborateurs et nous allons en recruter 20 de plus sur les 480 candidatures que nous avons reçues* », explique Patrick Ollier, qui y voit le signe que la Métropole est identifiée par les cadres à haut potentiel comme une structure d'avenir. « *L'acte I de la Métropole se termine déjà à la fin de cette année, nous entrons déjà dans l'acte II et, en 2020, ce sera l'acte III* », rappelle-t-il.

Une manière de suggérer que les objectifs, qui paraissaient lointains en janvier 2016 à la naissance de la Métropole, sont atteints. Maintenant, il lui faut davantage de moyens humains et de crédits pour fonctionner. Surtout, Patrick Ollier se bat pour obtenir les 54 millions d'euros de dotation d'intercommunalité qu'il reversait aux établissements publics territoriaux jusqu'à cette année. Il compte bien avoir convaincu l'exécutif et des parlementaires de la nécessité de les voter lors des prochains débats budgétaires.

Faute de décision du gouvernement, annoncée comme imminente en juillet 2017, **les élus opposés à la Métropole** qui misaient en 2016 sur le pourrissement de la structure ont « *laissé passer le train* ». Se gardant d'attaquer de front les baronnies de la région parisienne, ménageant les susceptibilités et les avantages des élus en place tout en respectant sa feuille de route, Patrick Ollier est plus que jamais convaincu que le gouvernement « *n'est pas pressé* » et que le temps joue en faveur de la Métropole, son organisation devenant de plus en plus complexe à démanteler... tant que l'Etat lui donnera les moyens de la financer.

**Dominique Malécot**

## **LES ECHOS – 15/10/2018**

### **5 Conjoncture: attentisme chez les patrons franciliens**



**La dernière enquête d'opinion sur la conjoncture de la chambre de commerce de Paris - Ile-de-France ne traduit pas un véritable élan des entreprises pour les projets du Grand Paris.**

Prudence. Même s'ils ne se montrent pas inquiets pour leur activité, les chefs d'entreprise d'Ile-de-France se disent préoccupés par la situation économique générale, selon l'enquête annuelle d'opinion CCI Paris-Ile-de-France Médiamétrie. « *La croissance est là, tout de même. Elle est inférieure à celle du reste de l'Europe, il y a eu des réformes, d'autres comme la loi Pacte et les retraites, vont venir et sont autant d'obstacles à franchir pour les chefs d'entreprise* », explique le président de la chambre de commerce Didier Kling.

« *Il s'agit en fait d'un retour à une situation un peu plus stable*, analyse Guy Détrousselle, chez Médiamétrie. *Sur les six derniers mois l'indice d'activité est stable au niveau national et négatif en Ile-de-France, particulièrement du fait des petits établissements* ». Pour les six prochains mois, les dirigeants d'Ile-de-France sont au-dessus de la moyenne nationale. « *Nous l'observons dans tous les secteurs et pour toutes les tailles d'entreprises, particulièrement dans l'industrie, les services aux entreprises et les cafés-hôtels-restaurants* », poursuit Guy Détrousselle.

### **Effectifs stables**

Cependant, la très légère amélioration de la situation financière des entreprises observée au niveau national paraît moins franche en région parisienne, du fait des petites entreprises. Cela pèse évidemment sur les investissements - seulement un peu plus du quart des établissements prévoit d'investir, essentiellement dans de nouvelles activités - et 75 % des entreprises interrogées font état d'effectifs stables. Celles qui prévoient d'embaucher, en Ile-de-France davantage qu'ailleurs, sont plutôt dans l'industrie, la construction et les services. A noter que [les cafés hôtels restaurants sont le seul secteur à annoncer moins de salariés](#) dans les six prochains mois en région parisienne, « *parce qu'on ne trouve personne* », explique Guy Détrousselle.

« *La déconnexion entre les grandes et les petites entreprises, entre l'Ile-de-France et le niveau national s'accroît. On ne voit pas encore clairement [le Grand Paris dans les chiffres](#) même si 32 % des entreprises y voient une opportunité d'accroître leurs activités et si 18 % d'entre elles estiment qu'elles vont avoir besoin de compétences, chiffre qui monte même à 26 % dans la construction* », conclut Didier Kling.

### **Dominique Malécot**

## **LE FIGARO – 15/10/2018**

### **6 CDG Express : Elisabeth Borne se déporte du dossier**

[La ministre des Transports Elisabeth Borne, ancienne patronne de la RATP, s'est déportée samedi de l'attribution du marché de l'exploitation de CDG Express, la relation ferroviaire rapide devant relier Paris à l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle afin d'"éviter toute suspicion possible de conflit d'intérêts".](#)

Un décret paru ce samedi au Journal Officiel précise que l'attribution de ce contrat sera désormais confiée au ministre de la Transition écologique, François de Rugy, qui assure la tutelle sur les transports.

"Cette décision a été prise afin de prévenir toute suspicion possible de conflit d'intérêts, compte tenu des responsabilités précédemment exercées par Elisabeth Borne à la tête de la RATP, qui est membre d'un groupement candidat à l'attribution de ce contrat", a-t-on expliqué dans l'entourage de la ministre.

Le Charles-de-Gaulle Express, ou CDG Express, doit relier à l'horizon 2023 la Gare de l'Est, dans le centre de Paris, au terminal 2 de l'aéroport de Roissy. Le trajet, long de 32 kilomètres, durera 20 minutes et coûtera 24 euros.

Dans un autre dossier, celui d'un tronçon de la future autoroute A79 dans l'Allier, un concurrent en lice a demandé si des dispositions avaient été prises pour éviter un éventuel conflit d'intérêts, a affirmé Le Monde récemment.

Elisabeth Borne a travaillé moins d'un an chez Eiffage, de juillet 2007 à mars 2008. Les accusations relayées dans l'article du Monde sont "absurdes", a dit l'entourage de la ministre à l'AFP.

"Lorsqu'elle était en poste chez Eiffage Mme Borne n'a jamais travaillé sur ce projet dont l'éventualité d'une mise en concession n'avait à l'époque même pas encore été annoncée par l'Etat", a-t-on ajouté.

L'A79, qui doit prendre la place de la N79 dans la partie traversant le département de l'Allier, représentera un tronçon concédé à péage de 72 kilomètres.

La décision d'attribution sur ce dossier doit intervenir avant la fin de l'année et met en concurrence la plupart des gros groupes du BTP: Bouygues, Eiffage, NGE, SPIE et Vinci.

## LE FIGARO – 15/10/2018

### 7 Un nouveau ticket débarque dans le métro parisien ce lundi



**Le logo bleu d'Île-de-France Mobilités remplace le logo bleu et orange du Stif. Les tickets de métro en carton sont voués à disparaître en 2021.**

Le ticket de métro parisien change de visage. Comme l'expliquent nos confrères du [Parisien](#), les nouveaux tickets seront vendus dès lundi et remplaceront peu à peu les tickets actuels: quand un guichetier ou un distributeur automatique auront écoulé ses anciens tickets, ceux-ci seront remplacés par les nouveaux.

La différence entre les deux tickets est assez subtile: le logo bleu d'Île-de-France Mobilités remplace le logo bleu et orange du Stif. La marque «Île-de-France Mobilités» est le nouveau nom de l'autorité organisatrice des transports dans la région, présidée par Valérie Pécresse. Ce «relooking» est le dernier avant la fin des tickets en carton prévue à l'horizon 2021.



### Le passe Navigo évolue lui aussi

Le passe Navigo change lui aussi de look et se pare de bleu. Ses 5,6 millions d'utilisateurs le verront donc changer de couleur, mais seulement s'ils le renouvellent. Malgré toutes ces évolutions, les actuels passes Navigo et les anciens tickets de métro seront toutefois toujours valides.



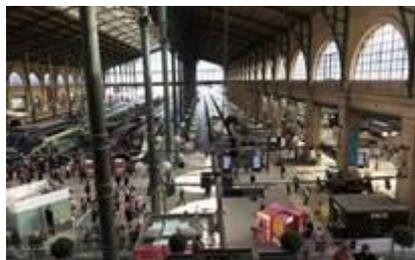
## Deux nouveaux passes lancés

Île-de-France Mobilités lance par ailleurs deux nouveaux passes Navigo: «Navigo Easy» qui sera commercialisé en avril 2019 et «Navigo Liberté +» qui sera lancé en octobre 2019.

Le pass «Navigo Easy» sera notamment destiné à ceux qui n'ont pas besoin d'un abonnement et remplacera les tickets de métro traditionnels. Cette carte - qui sera blanche et bleue - permettra de charger des tickets à l'unité ou en carnet, et des forfaits courts. Le pass «Liberté +» s'adresse lui aux Franciliens qui se déplacent occasionnellement: chaque trajet est payé au tarif carnet et les correspondances métro-bus sont gratuites.

## LE PARISIEN – 15/10/2018

### 8 La gare du Nord fermée le samedi 20 octobre, jour de départ en vacances !



Avec l'arrêt progressif des trains à la Gare du nord, les répercussions pour les voyageurs seront très importantes.

**En raison de travaux gigantesques sur les aiguillages, toutes les circulations seront progressivement interrompues le samedi 20 octobre. Des moyens exceptionnels sont mis en place par la SNCF pour prendre en charge les voyageurs. Explications.**

La date du 20 octobre est marquée en lettres rouges sur tous les agendas de la SNCF. Et pour cause : comme l'explique Guillaume Marbach, le directeur de Réseau Ile-de-France, le chantier prévu ce jour à [la gare du Nord](#) est «colossal. Des opérations de cette ampleur, la SNCF n'en réalise qu'une ou deux par an » assure-t-il. Une opération XXL préparée depuis des mois.

Il s'agit en fait de la troisième et dernière phase de «raccordement » de l'ensemble des lignes franciliennes à la nouvelle «super tour de contrôle » des aiguillages d'où il sera possible, dès le 21 octobre, de gérer, chaque jour, depuis ce même endroit la circulation de 1 300 trains des lignes B, D, H et K, soit 10% du trafic national.

## **Concrètement, que cela va-t-il changer pour le 1,7 million d'usagers quotidiens de ces quatre lignes ?**

«Cela va nous permettre d'avoir une vision d'ensemble des lignes depuis un même site et ainsi mieux gérer les perturbations. Cette tour de contrôle va regrouper au même endroit des agents qui avant étaient répartis sur 13 postes d'aiguillage différents», détaille Guillaume Marbach. «Par ailleurs, pour le RER B, on pourra exploiter la ligne par segment et donc empêcher qu'un problème survenu à un endroit précis n'essime sur toute la ligne ».

Un bond technologique d'un coût de 125 M€, prévu depuis huit ans ( ! ) qui va mobiliser 300 agents de maintenance et qui doit absolument être bouclé dans un délai maximal de 19 heures. Aucun plantage n'est permis, c'est pourquoi, comme au théâtre, il y aura quelques jours plus tôt une «répétition générale » afin de s'assurer que pas une seconde ne sera perdue le jour J.

### **Un trafic perturbé dès 5 heures du matin**

Malgré cette préparation, les répercussions pour les voyageurs seront très importantes, puisqu'un tel chantier nécessite l'arrêt progressif de toutes les circulations. Et ce dès 5 heures du matin, avec l'arrêt du trafic sur le RER D entre les gares de Lyon et du Nord, sur la ligne H entre gare du Nord et Saint-Denis, et sur la K, jusqu'à Compans.

À partir de 8 h 45, il n'y aura plus de train sur le RER B entre Châtelet et Le Bourget et la gare Stade de France, sur le D, ne sera plus desservi. À 1h45, le RER B sera complètement à l'arrêt, tout comme la ligne K.

Enfin à 20 h 15, plus aucun train ne roulera, ni sur le RER D nord, ni sur les TER Picardie ni sur les grandes lignes. «Mais les billets n'ont de toute façon pas été mis en vente », précise Cécile Derville, la directrice de la gare du Nord. Du côté des TGV l'impact est moindre, seuls six trains sont supprimés ».

### **Des bus de substitution pour les usagers**

Alors comment faire pour se déplacer, ce premier samedi des vacances scolaires? «Nous allons mettre en place quatre «hubs » de report : Front Populaire (ligne 12), Bobigny-Pablo Picasso (ligne 5), Le Raincy (RER E), Saint-Denis Université (ligne 13), depuis lesquels partiront des bus de remplacement. Par ailleurs, en partenariat avec la RATP, les lignes 4, 5 et 13 du métro vont être renforcées, tout comme un certain nombre de lignes de bus.

Et parce que beaucoup d'usagers risquent tout de même de se trouver désorientés, plus de 1 100 gilets rouges seront présents dans les gares pour orienter les voyageurs, tandis qu'une salle de crise spéciale pour les étrangers, comptant aller ou partir de Roissy, sera mise en place. «C'est du jamais vu, même pendant les grèves du printemps nous n'avions pas mis autant de monde sur le terrain », assure Cécile Derville.

Sauf accident, le trafic doit reprendre dans son intégralité, dès dimanche, 5 heures.

Retrouvez les informations pratiques sur cette journée du samedi 20 octobre sur le site internet : [www.transilien.com](http://www.transilien.com)

**Grégory Plesse**

**∴ ECONOMIE**

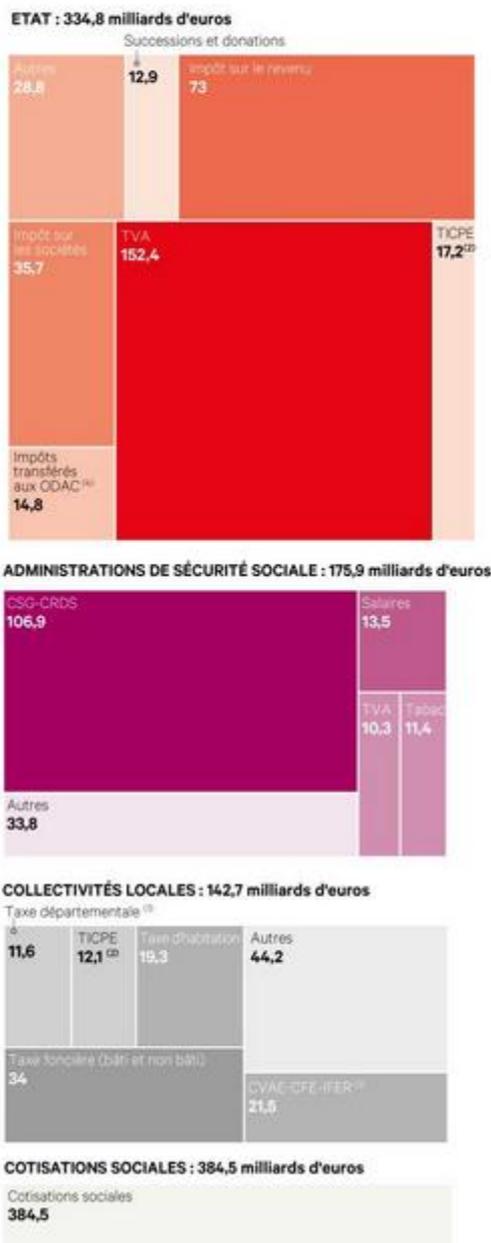
**LES ECHOS – 15/10/2018**

**9 Les prélèvements obligatoires ont franchi la barre des 1.000 milliards en**

## France

### D'où viennent les 1.038 milliards d'euros de prélèvements obligatoires ?

En milliards d'euros



**+ INFOGRAPHIE - Les impôts et cotisations sociales ont atteint 1.038 milliards d'euros en 2017, montre le rapport du député En marche Joël Giraud sur le projet de loi de Finances. Ces prélèvements sont concentrés sur six d'entre eux, dont la CSG et la TVA.**

C'est un chiffre qui relativise [les 6 milliards d'euros de baisses d'impôts mises en avant par le gouvernement](#) dans le [projet de budget pour 2019](#). Les entreprises et les ménages paient désormais plus de 1.000 milliards de prélèvements obligatoires chaque année. Plus précisément, la somme des impôts et des cotisations sociales a atteint 1.038 milliards en 2017, selon le rapport du député Joël Giraud (LREM) sur le projet de budget, publié vendredi soir. Malgré les baisses d'impôts annoncées ([taxe d'habitation](#), fiscalité du capital, baisses de cotisation), les prélèvements obligatoires vont continuer d'augmenter en 2018 en valeur absolue, pour se situer autour de 1.057 milliards d'euros, puis à nouveau en 2019, à 1.070 milliards d'euros.

Ce qui explique cette hausse continue, c'est que [les rentrées fiscales connaissent chaque année une évolution spontanée](#) qui fait plus que compenser les mesures fiscales. En soi, c'est plutôt une bonne

nouvelle : plus la croissance est forte, plus les recettes fiscales rentrent. En 2018, l'évolution spontanée des recettes devrait avoisiner les 30 milliards d'euros, alors que les baisses d'impôts se situeront autour de 10 milliards d'euros. Même évolution en 2019 : les prélèvements obligatoires devraient « spontanément » progresser de 32 milliards, alors que les impôts baisseront de 19 milliards (dont [la transformation du CICE en baisses de charges](#) ).

### **Progression spectaculaire**

Il n'empêche que la progression sur une quinzaine d'années est spectaculaire. En 2002, l'Etat, les collectivités locales et les organismes de Sécurité sociale percevaient 670 milliards. En 2007, c'était 821 milliards. Rapportés au PIB, les prélèvements obligatoires dépassent depuis 2013 les 44 %, alors qu'ils se situaient autour de 42 % au début des années 2000. Avec le Danemark, la France figure parmi les pays de l'OCDE où les acteurs économiques sont les plus imposés, même si cette donnée est à relativiser, car elle dépend aussi de la façon dont la protection sociale est financée (retraite ou assurance santé publique ou privée). Le taux de prélèvements obligatoires aura atteint un pic en 2017, à 45,3 % de PIB (contre 44,6 % en 2016), et devrait refluer à 45 % en 2018 et 44,2 % en 2019.

Les 1.000 milliards de prélèvements sont concentrés sur six d'entre eux. Hormis les cotisations sociales, qui pèsent 385 milliards, le premier impôt est la [TVA](#), avec 160 milliards de recettes réparties entre l'Etat, les régions et les administrations de Sécurité sociale. Vient ensuite la CSG-CRDS, à 107 milliards d'euros, [dont la progression a été vertigineuse ces vingt dernières années](#) . Non seulement son taux a été augmenté, mais son champ d'application a été élargi d'année en année, aux revenus du capital notamment. D'ailleurs, les comptes de la Sécurité sociale montrent que la CSG a frôlé la barre symbolique des 100 milliards de recettes en 2017. Ce seuil sera largement franchi en 2018 (125 milliards de prévisions) en raison de [la hausse de la CSG](#) décidée par Emmanuel Macron.

### **Impositions moins connues**

L'impôt sur le revenu (73 milliards) et l'impôt sur les sociétés (36 milliards) arrivent loin derrière, alors que ce sont ces impôts qui concentrent souvent les débats. L'impôt sur les sociétés pourrait bien être supplanté par d'autres impositions, comme la TICPE (taxe sur les produits pétroliers), dont le rendement atteignait l'an dernier 29 milliards d'euros et la taxe foncière (34 milliards).

Certaines impositions, moins connues du grand public, ont un poids non négligeable dans les finances publiques. On peut citer [la taxe sur les salaires](#) (13,5 milliards d'euros), acquittée par les employeurs qui ne sont pas soumis à la TVA, le versement transport (8,7 milliards) ou encore les droits de mutation à titre onéreux, plus connu sous le nom de « frais de notaire » (11,6 milliards).

### **10 milliards de baisses d'impôts depuis le début du quinquennat**

Dans le débat actuel sur la pression fiscale, le rapporteur du budget à l'Assemblée, Joël Giraud (LREM), a fait ses calculs. Depuis le début du quinquennat, les mesures fiscales génèrent une baisse nette des hausses (fiscalité écologique, tabac) de 10,4 milliards d'euros, dont 6,4 milliards pour les ménages et 4 milliards pour les entreprises. Selon lui, il est plus pertinent d'analyser cette évolution sur deux années en raison de certains effets de calendrier, notamment le décalage dans le temps entre la hausse de la CSG et la baisse des cotisations. La transformation du CICE en baisse de charges n'est pas comptée comme une baisse d'impôts car ce ne sera pas comptabilisé pour les entreprises comme « une double réduction du coût du travail ».

### **Demi-part des veuves : des députés En Marche reviennent à la charge //**

<https://www.lesechos.fr/politique-societe/politique/0302401279686-demi-part-des-veuves-des-deputes-en-marche-reviennent-a-la-charge-2213246.php>

### **Les recettes des droits de succession ont bondi de 60 % depuis 2012 //**

<https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/0302402274221-les-recettes-des-droits-de-succession-ont-bondi-de-60-depuis-2012-2213608.php>

## 10 Le dynamisme des créations d'entreprises ne se dément pas



**En septembre, les créations d'entreprises ont encore légèrement augmenté. Sur les douze derniers mois la progression atteint près de 18 %, a indiqué ce vendredi l'Insee.**

L'augmentation est minime en septembre à +0,8 %. Mais [le rythme des créations d'entreprises](#) en 2018 reste très soutenu, malgré le tassement de la croissance au premier semestre. Sur les douze derniers mois, la hausse du nombre total de créations d'entreprises a atteint pratiquement 18 %, selon [les chiffres](#) de l'Insee publiés ce vendredi. Tous les types de créations sont en hausse : les micro-entrepreneurs augmentent de +27,9 %, les créations d'entreprises individuelles classiques de +23,5 % et dans, une moindre mesure, les sociétés de +2 %.

En septembre, le cumul des créations d'entreprises sur les neuf derniers mois atteint 432.865 entités. Comme les mois précédents, le secteur « transport et entreposage » est celui qui contribue le plus à cette hausse (+7.400 créations). Au sein de ce secteur, ce sont les activités de poste et de [livraison à domicile](#) qui augmentent le plus (+6.400). Nombre d'enseignes du e-commerce passent en effet par des micro-entrepreneurs pour faire livrer les commandes de leurs clients passées sur le net. En septembre 2018, la part des immatriculations de micro-entrepreneurs dans le total des entreprises créées au cours de douze derniers mois croît pour le onzième mois consécutif et atteint 43,7 %.

### Des mesures pour les micro-entrepreneurs

Ces chiffres ne devraient pas faiblir l'an prochain si l'on regarde les mesures en faveur des micro-entrepreneurs contenues dans [le projet de loi Pacte](#) . Le texte, qui vient tout juste d'être voté à l'Assemblée et dont l'adoption définitive pourrait avoir lieu au printemps 2019, comprend [deux mesures d'assouplissement](#) qui devraient inciter encore davantage de micro-entrepreneurs à choisir ce statut. Il y est prévu que le stage obligatoire préalable à l'installation pour les micro-entrepreneurs qui se lancent dans une activité artisanale soit supprimé. Désormais, ce stage serait optionnel et pourrait être fait à n'importe quel moment par l'entrepreneur.

Le projet de loi prévoit aussi la suppression de l'obligation d'avoir un compte bancaire professionnel séparé du compte personnel pour les micro-entrepreneurs qui réalisent moins de 10.000 euros de [chiffre d'affaires](#) annuel.

Marie Bellan

## ::: ENTREPRISES

L'OPINION – 15/10/2018

### 11 SNCF : derniers travaux avant ouverture à la concurrence



**Il reste 15 mois avant le lancement des premiers appels d'offre pour les lignes TER. Pour les lignes à grande vitesse l'échéance est fixée à 2020.**

Après l'adoption de la réforme de la SNCF, en juin dernier, le rush pour la concurrence ferroviaire en France a déjà commencé. Les premiers appels d'offres pourront intervenir fin 2019, pour les régions qui ne font pas le choix de recourir encore à la SNCF sans appel d'offres, comme elles en ont le droit jusqu'à 2023. Pour les grandes lignes, les appels d'offres seront lancés fin 2020... Mais les demandes de sillons doivent être déposées entre décembre 2018 et l'été 2019. La SNCF a de grands travaux d'organisation et de mise en œuvre devant elle... Et des malfaçons à éviter.

Lorsque Guillaume Pepy, président de la SNCF, dresse la liste des futurs concurrents, elle est longue. Il y inclut bien sûr ( et entre autres) des opérateurs comme Transdev, RATP, Trenitalia ou Arriva (DB), mais aussi les plateformes de distribution de billets (Flixbus, Trainline) les constructeurs (Alstom, Siemens, Bombardier), les industriels de la mobilité au sens large (Engie ou Michelin), Google, Apple, les concessionnaires de lignes en PPP (Lisea). Une concurrence multiforme, difficile à anticiper. « Nous sommes obsédés depuis 10 ans par cette concurrence, mais il faut toujours la craindre. On n'est jamais prêt à 100 %. » Guillaume Pepy saura vite à quoi s'en tenir. Les demandes de sillons grandes lignes auprès de la « boîte noire » qui les gère au sein de SNCF réseau doivent être déposés entre décembre 2018 et l'été 2019 !

La préparation se fait sur tous les fronts. D'abord, l'administratif. Il faut créer et assembler les 7 entités juridiques qui composeront la future SNCF. D'abord, la holding de tête. Puis la société Réseau, qui aura une filiale : Gares et connexions. Il faut ensuite détourner le fret, Geodis, la société Mobilité voyageurs, et sa filiale Keolis. Une construction « en silos » qui pose des questions. Comment une entreprise à laquelle on demande de coopérer en interne face à la concurrence pourra-t-elle être efficace en étant si atomisée ? Les prochains mois montreront comment les chantiers techniques et transversaux se déroulent, notamment celui de la remise à niveau des systèmes d'information voyageurs qui impliquent le réseau, les gares, les applications mobiles. « La ministre des Transports Elisabeth Borne étudie les modèles de gouvernance les plus adaptés et se décidera d'ici à la fin de l'année », fait savoir Guillaume Pepy.

**Urgence sociale.** Le volet social va aussi donner du fil à retordre à la SNCF. Il y a deux fronts, urgents, puisque tout doit être bouclé avant fin 2018 : L'un relève de la branche ferroviaire (classifications, rémunérations, le fameux « sac à dos social » de transfert des salariés) l'autre ressort de l'entreprise (avec des « sujets chauds » comme le dialogue social et la formation). Les rémunérations, le déroulement de carrière dans l'entreprise, la protection sociale ont, eux, une échéance au premier trimestre 2019. Pour l'instant, c'est calme plat. Les prochaines élections pour le Conseil social et

économique de la SNCF - la nouvelle instance unique de représentation du personnel- auront lieu les 16 et 20 novembre prochains. Leur perspective fige les négociations « Rien ne sort des réunions. Tout le monde attend de connaître les scores des syndicats non-réformistes que sont Sud et la CGT. A plus de 50 % des suffrages, ils pourront peser sur les négociations », affirme Bruno Poncet, secrétaire fédéral de Sud Rail. Guillaume Pepy se veut optimiste. « Les cheminots sont légitimistes et républicains. Ils respectent la loi votée. Dans l'entreprise, je ne sens plus de remise en cause. »

Pour la future efficacité de la SNCF, il faut réussir les discussions. « Bombardier débauche déjà nos salariés, s'inquiète le président. Il recrute des dépanneurs de nos Transiliens, avec des salaires de 15 à 20 % supérieurs aux nôtres. Aucun des entrants potentiels n'a d'équipe. Ils doivent donc débaucher ceux qui savent faire... et qui sont chez l'acteur historique. Pour jouer à armes égales, nous devons donc avoir des personnels motivés à l'embauche, ce qui, hors statut, passe par la rémunération et les perspectives de carrière. Nous devons aussi retenir les personnels sous statut. Leur avancement ne peut plus être figé dans une grille. »

**Ligne par ligne.** Bonne nouvelle pour les syndicats ? Pas pour Bruno Poncet : « Le statut va être touché, contrairement à ce que la direction promettait au printemps. La discussion sur l'avancement n'est qu'un début. Nous nous attendons aussi à la remise en cause d'une partie du contrat social comme les facilités de circulation et l'accès au logement... » Les syndicats sont déjà en alerte. Ils observent, sur le terrain, les effets de la réforme. « La restructuration a commencé. On assiste à une réelle préparation de l'entreprise. On lotit les lignes, on détoure les activités. Tout le monde est concerné. La direction semble vouloir faire fondre le taux d'encadrement. Les cadres sont sous pression. » D'autant que, affirme Guillaume Pepy, « l'objectif est d'aller vers plus d'autonomie et de responsabilisation de chaque ligne en termes de volumes de trafic, information des voyageurs, ponctualité, gestion. »

Les leviers de la réussite de la SNCF face à la nouvelle concurrence résident aussi, effectivement, dans les efforts de compétitivité. Les deux tiers des écarts de compétitivité avec les concurrents (30 % selon le rapport Spinetta), devront être comblés. Les outils digitaux et l'innovation (train autonome, train de fret digital, tests sur des trains hybrides ou à l'hydrogène) fourniront une partie des économies. Et il faudra redorer le blason de l'entreprise, puisque sa nouvelle trajectoire financière, ambitieuse, dépend de la capacité à garder les clients et à en attirer d'autres. « D'ici à 2026, le chiffre d'affaires doit augmenter de 20 % - une hypothèse conservatrice. Le nombre de voyageurs, de 25 %. La marge opérationnelle du groupe devrait augmenter de 50 %. » Guillaume Pepy le promet : industriellement, les investissements vont payer. Leur niveau va rester « extraordinairement élevé ». Quelque 72 milliards au total sur la période 2018-2026, soit plus de 8 milliards par an. « Nous allons rester à un pic historique. Il va permettre de sortir le système ferroviaire de sa précarité. L'âge moyen des infrastructures va baisser, la ponctualité et la qualité augmenter. »

Reste à savoir qui pilotera. Les têtes vont changer. Guillaume Pepy ne sollicitera pas de troisième mandat, fin 2020. Celui qui a mis sur pied la nouvelle stratégie, le directeur général adjoint Mathias Vicherat, ne lui succédera pas. Il quittera son poste début 2019 et n'aura pas vraiment de remplaçant. Agnès Ogier, l'ex-madame Thalys, prendra en main la communication et Alain Picard, le directeur général de SNCF Logistics depuis 2014, le projet d'entreprise. Seul Patrick Jeantet, le patron du réseau, devrait rester en place.

**Emmanuelle Ducros**

**::: SOCIÉTÉ**

**20 MINUTES – 15/10/2018**

**12 Evaluations: «En CE1, un élève sur deux a des difficultés en calcul**

## mental», pointe Jean-Michel Blanquer



### **EXCLUSIF Le ministre de l'Education dévoile à «20 Minutes» les premiers résultats des évaluations nationales des élèves de CP et de CE1...**

- Selon les premiers résultats, 23 % des élèves en début de CP ont des difficultés à reconnaître les lettres et le son qu'elles produisent. Et 30 % des élèves de CE1 lisent moins de 30 mots par minute, alors que l'objectif national est de 50 mots.
- 49 % des élèves de CE1 ont des difficultés en calcul mental et 47 % ont des soucis pour résoudre des problèmes.
- Pour rectifier le tir, Jean-Michel Blanquer compte booster la formation des enseignants et s'appuyer sur certaines mesures déjà prises (des classes de CP et CE1 dans l'éducation prioritaire, instruction obligatoire dès 3 ans...).

Elles ont fait beaucoup parler d'elles à cette rentrée, mais au fait, qu'ont donné les évaluations nationales au début de CP et CE1 ? Le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer dévoile à *20 Minutes* les premiers résultats qui ne sont globalement pas positifs. L'occasion aussi pour le ministre de détailler son plan d'attaque pour relever le niveau scolaire des élèves du primaire.

#### **Que donnent les premiers résultats des évaluations de CE et CE1 ?**

Ils montrent que 23 % des élèves en début de CP ont des difficultés à reconnaître les lettres et le son qu'elles produisent. Ils ont besoin d'un renforcement de compétences pour bien entrer dans l'écriture et lecture. [Les tests](#) indiquent aussi que 8 % des élèves ont des difficultés à reconnaître les nombres dictés. Concernant les élèves en début de CE1, 30 % des élèves lisent moins de 30 mots par minute, alors que l'objectif national est de 50 mots. Un élève sur deux (49 %) a des difficultés en calcul mental et 47 % ont des soucis pour résoudre des problèmes. Ces résultats cohérents avec ce que nous indiquent les enquêtes internationales [Pirls](#), [Timms](#) et [Pisa](#), montrent donc des points de faiblesse qui ne sont pas irrémédiables, justement parce qu'ils sont repérés tôt.

#### **A quoi attribuez-vous les fragilités de ces élèves ?**

Même si ce n'est pas le seul critère qui interfère, les difficultés sociales et familiales peuvent expliquer [certains retards](#), notamment dans le langage. On sait par exemple, qu'un enfant de 4 ans issu d'une famille défavorisée a entendu 30 millions de mots en moins qu'un enfant issu d'une famille aisée. C'est à l'école d'apporter à cet enfant ce que sa famille n'a pas pu lui donner. On ne doit laisser aucun élève de côté.

#### **Selon certains syndicats d'enseignants, beaucoup d'enfants ont buté sur des questions piègeuses. Les résultats de tests sont-ils donc représentatifs du niveau réel des élèves ?**

Oui, car ces tests ont été conçus par les meilleurs spécialistes des différents domaines et de manière scientifique. Ils n'ont pas été créés pour faire échouer les élèves, mais dans un esprit de bienveillance. Ces évaluations ne servent pas à classer les élèves, mais c'est [un levier pour leur réussite](#). Le fait qu'un enfant ne réponde pas à toutes les questions, n'est donc pas un signe d'échec.

#### **En français, certains enseignants estiment que ces évaluations ne focalisent pas assez sur la compréhension...**

Ce n'est pas exact. A l'entrée en CP, c'est évidemment la compréhension orale qui est sollicitée, aussi bien pour des mots isolés que pour des petites phrases. Il faut comprendre l'équation bien démontrée par les sciences cognitives : compréhension écrite = décodage x [compréhension orale](#). C'est pour cela que la fluidité de lecture, testée en début de CE1, est aussi un facteur de compréhension.

### **Quelles mesures allez-vous prendre pour rectifier le tir immédiatement ?**

Ces évaluations donnent aux enseignants une vision précise des compétences de chaque enfant en début d'année et leur fournissent un panorama de la classe, qui va les aider à programmer leurs séquences pédagogiques. Ils disposeront d'un kit pédagogique sur Eduscol.fr pour faire avancer les élèves sur les différents sujets, ce qui ne leur retirera pas leur liberté pédagogique. Les heures d'aide personnalisée doivent aussi être utilisées en ciblant les domaines de compétences dans lesquelles l'enfant a besoin d'être renforcé. Et les mesures que j'ai prises vont venir en appui des enseignants : [le dédoublement des classes de CP et CE1](#) dans l'éducation prioritaire va nous permettre d'agir à la racine de la difficulté. Et l'instruction obligatoire dès 3 ans va mettre l'accent sur l'école maternelle et sur la richesse du langage. La réforme de la formation initiale et continue des enseignants va nous permettre aussi de renforcer leurs compétences.

### **Mais si les résultats montrent qu'un établissement a beaucoup d'élèves en difficultés, disposera-t-il de moyens supplémentaires ?**

Nous allons avoir une vision qualitative pour aider au plus près des réalités du terrain. On pourra proposer par exemple, des formations ciblées sur certains sujets aux professeurs pour les aider à soutenir ceux qui en ont le plus besoin.

### **Les professeurs ont-ils joué le jeu de ces évaluations ou certains les ont-ils boycottées d'une manière ou d'une autre ?**

[Les enseignants](#) ont massivement fait passer les évaluations, car ils savent parfaitement qu'elles sont utiles.

### **Que répondez-vous aux enseignants estimant que ces évaluations sont inutiles puisqu'ils font déjà eux-mêmes des diagnostics pédagogiques ?**

En ce qui concerne les évaluations, on ne part pas de zéro. Beaucoup d'enseignants avaient déjà habitude d'évaluer leurs élèves en début d'année. Mais ce n'était pas le cas de tout le monde et ces évaluations n'étaient pas toujours effectuées de manière complète. Avec ces tests nationaux, l'évaluation est scientifique et complète. Les points de repère sont plus sûrs.

### **Un autre risque est pointé : que certains enseignants aient la tentation d'organiser les apprentissages en fonction de ces évaluations et non des compétences à acquérir...**

Ces évaluations coïncident avec les compétences fondamentales à acquérir. De plus, les apprentissages ne sont pas cloisonnés, mais sont tous reliés entre eux. Par ailleurs, cela laisse une immense marge de manœuvre sur la nature des activités pédagogiques.

### **La restitution de ces résultats ne va-t-elle pas être anxiogène pour les parents dont l'enfant n'a pas réussi ?**

Non, car les enseignants recevront [les parents](#) pour leur restituer les résultats des tests et leur dire ce qui est prévu pour que leur enfant progresse dans ses apprentissages. Tout enfant peut avoir des fragilités, ce n'est pas un problème en soi. Les professeurs savent apporter les solutions d'accompagnement personnalisées qui permettront à l'élève de progresser. Et comme nous voulons promouvoir la coéducation, ces évaluations seront un outil de discussion avec les parents afin de les appeler à contribuer à la réussite de leurs enfants. Ceux dont les enfants ont des difficultés en français, seront par exemple, incités à lire à voix haute des histoires à leurs enfants pour renforcer leur vocabulaire.

## **Deux députés estiment qu'il serait plus cohérent avec la logique des cycles de placer les évaluations en CP, CM1 et 5 e, que leur répondez-vous ?**

Je n'oppose pas la logique des cycles à celles des évaluations annuelles. Il ne faut pas que le cycle produise l'effet pervers de reporter l'acquisition des compétences à l'année d'après. La fausse bienveillance c'est de procrastiner. Car ce qui n'a pas été consolidé en CP par exemple, devient plus difficile à acquérir ensuite. Certaines compétences doivent donc être acquises année après année et être évaluées ensuite. C'est pourquoi, nous avons élaboré des repères annuels de progression en français, maths et enseignement moral et civique, complétés par des attendus de fin d'année, qui constitueront des points de repère pour les enseignants. Ces repères annuels seront mis en consultation mercredi et entreront en vigueur à la rentrée 2019. Car certes, il est important d'avoir des programmes sur un cycle de 3 ans, mais c'est bien d'avoir des repères sur une année.

## **Ils préconisent aussi de compléter ces évaluations par des questionnaires aux parents et aux établissements pour mettre en perspective les résultats avec des données socioculturelles et sur le climat social de l'établissement, seriez-vous prêt à les suivre ?**

C'est un sujet intéressant pour avoir une idée large de ce qui conditionne l'éducation. Le [climat scolaire](#), par exemple l'absence de harcèlement ou de violence entre les enfants, est un élément clé pour le progrès des élèves. Il sera donc pertinent dans le futur de travailler à l'évaluation du climat scolaire. Il est bon d'associer les parents dans ces démarches car l'éducation est de la responsabilité de tous. Nous devons avoir des objectifs partagés entre les parents et l'école.

**Propos recueillis par Delphine Bancaud**

## **::: SOCIAL**

**LE FIGARO – 15/10/2018**

### **13 Retraites : ces règles qui changent déjà pour les salariés du privé**



#### **Dès janvier, un malus pénalisera la pension des nouveaux retraités et les cotisations des actifs augmenteront. Explications.**

Avant même la grande réforme des retraites et la bascule dans le futur régime universel en points prévu pour 2025, les règles changent déjà pour les salariés du privé. Trois modifications majeures vont intervenir dès le 1er janvier, en raison de la fusion des régimes de retraite complémentaire du privé Agirc (cadres) et Arrco (tous salariés). Les effets seront très concrets, dans la mesure où la complémentaire représente 54 % de la pension des cadres et 25 % de celle des non-cadres.

Tout d'abord, pour tous les nouveaux retraités, un dispositif de décote-surcote sera appliqué à compter du 1er janvier: le salarié qui voudra prendre sa retraite à 62 ans, même s'il a tous ses droits et tous ses trimestres cotisés, subira une décote de 10 % sur sa pension durant 3 ans. Pour effacer ce «malus», il devra accepter de travailler un an de plus, jusqu'à 63 ans. S'il va au-delà, il pourra bénéficier d'une surcote: un «bonus» durant un an de 10 % pour 2 ans de travail en plus, 20 % pour 3 ans, et 30 % pour 4 ans.

Le deuxième changement touchera cette fois les salariés en activité: la hausse des taux de cotisation. Pour un salarié gagnant 25.000 euros brut par an, l'augmentation de cotisations s'élève à 67,50 euros par an, et pour un salarié gagnant 50.000 euros brut, la hausse sera de 265 euros annuels, selon les calculs de Sapiendo, cabinet d'expertise retraite. «Cette hausse significative des cotisations, qui provient d'une multitude de sources, est complexe et assez peu lisible pour les salariés», note Valérie Batigne, présidente de Sapiendo.

«Elle s'explique par la nécessité, pour fusionner, d'harmoniser les taux entre l'Agirc et l'Arrco, qui diffèrent actuellement. L'impact est limité», nuance François-Xavier Selleret, directeur général de l'Agirc-Arrco. Et d'indiquer que l'impact sera de 2 euros mensuels pour un non-cadre gagnant 2200 euros brut par mois et de 19 euros mensuels pour un cadre gagnant 4800 euros brut.

## Règles d'indexation

Enfin, troisième changement et non le moindre: les règles d'indexation des retraites - c'est-à-dire de leur revalorisation dans le temps - seront différentes. La règle depuis 2015 est de les revaloriser en fonction de l'inflation moins 1 point, avec interdiction de passer en dessous de 0 % (ce qui reviendrait à baisser les pensions). En conséquence, les pensions Agirc-Arrco augmenteront le 1er novembre de 0,6 %, comme l'a voté le conseil d'administration jeudi dernier, sur la base d'une inflation à 1,6 %. C'est plus que pour la retraite de base, dont le gouvernement a limité la revalorisation à 0,3 % en 2019 et 2020, alors qu'elle devrait s'ajuster sur la hausse des prix.

Mais à partir de janvier, tout change pour les complémentaires. Les pensions Agirc-Arrco ne seront plus basées sur l'inflation mais sur l'évolution moyenne des salaires. Ce qui est a priori plus favorable pour les retraités, les salaires augmentant traditionnellement plus vite que les prix. Sauf que les partenaires sociaux pourront tenir compte d'un «facteur de soutenabilité». Et donc minorer ou majorer au coup par coup le taux d'indexation en fonction de l'équilibre financier du régime.

Ces modifications, les retraités ne les avaient peut-être pas en tête, la signature de la fusion des régimes de retraite complémentaire du privé remontant à l'accord national interprofessionnel signé par les partenaires sociaux (sauf CGT et FO) en octobre 2015 et réaffirmé l'an dernier.

**Marie-Cécile Renault**

## LES ECHOS – 15/10/2018

### 14 Formation des chômeurs : un trou d'air qui pose question



## **Le nombre de chômeurs en formation a beaucoup baissé au premier semestre. Notamment parce que des sans-emploi privilégient la reprise d'un travail, même précaire.**

Avec le soutien de l'Etat, les régions investissent plusieurs milliards chaque année pour former les chômeurs. Las, les intéressés ne se bousculent pas au portillon, si l'on en juge par les tableaux de bord des politiques de l'emploi du ministère du Travail. En janvier, les entrées en stage ont baissé de 32 % par rapport au même mois de 2017. De 24,4 % en février. Ou encore de près de 30 % en mai, en attendant de connaître l'évolution de juin qui sera publiée sous peu. D'autres statistiques du ministère font état de baisses importantes, mais sur des périmètres et avec une méthodologie différente.

### **Un constat décourageant**

« *Les chiffres sont plutôt préoccupants et concernent quasiment toutes les régions* », confirme aux « Echos » David Margueritte, le président de la commission emploi, formation professionnelle et apprentissage de l'association Régions de France. Ils interpellent d'autant plus que jamais un gouvernement n'a autant mis l'accent sur la montée en qualification pour lutter contre le chômage de masse. C'est tout l'enjeu du grand plan compétences, le PIC, doté de 15 milliards promis par Emmanuel Macron et qui doit démarrer début 2019.

Ce constat, décourageant, tient en partie à un effet de périmètre, tempère Jean-Marie Marx, le haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi et à ce titre, en charge de la mise en place du PIC. En l'espèce, 2017 a été une année « riche » avec la continuité du plan « 500.000 » formations supplémentaires lancé un an plus tôt par François Hollande.

### **Un effet de rattrapage**

Pour éviter un trou d'air avant le vrai démarrage du PIC, le ministère a budgété cette année 670 millions d'euros pour financer 150.000 formations en plus de celles que les régions ont prévu de commander de leur poche. A ceci près que la signature des conventions Etat-Régions a demandé quelques mois : leur application, qui déclenche les crédits, n'a démarré qu'en fin de semestre.

En clair, il y aura un effet de rattrapage en seconde partie de l'année. Les moyens seront donc peu ou prou identique entre 2017 et 2018. Encore faut-il que les intéressés en profitent.

Au sein du Haut-commissariat aux compétences, où l'on surveille le sujet comme le lait sur le feu, on n'en doute pas. « *Globalement, le nombre d'entrées en formation de chômeurs sera identique cette année, quel que soit le prescripteur* », assure Jean-Marie Marx, en se basant sur le listing hebdomadaire tenu par Pôle emploi. David Margueritte, lui, émet un bémol. « *Ce qui est certain, constate-t-il, c'est qu'on a du mal à remplir, en particulier pour des formations « socles » (pour les personnes très éloignées du marché du travail, NDLR)* ».

Paradoxalement, si les chômeurs boudent les formations, ce serait parce qu'ils profitent de la bonne santé du marché de l'emploi. C'est le cas notamment dans le bâtiment : entre une mission d'intérim et un stage sans perspective d'embauche, même s'il y a une montée en compétences à la clef, l'arbitrage est vite fait quand il faut subvenir à ses besoins. Assurés de trouver mieux, les chômeurs peuvent aussi délaisser des formations pour des métiers qui souffrent d'une mauvaise image même en pénurie. Le nombre d'inscrits aux concours d'aide soignant a chuté de 30 % par exemple, toujours selon David Margueritte.

### **Formation des chômeurs : un plan ambitieux et semé d'embûches //**

<https://www.lesechos.fr/economie-france/social/0302402389908-formation-des-chomeurs-un-plan-ambitieux-et-seme-dembuches-2213400.php>

**Alain Ruello**

## **15 Muriel Pénicaud est "choquée et scandalisée" de l'existence d'un fichier occulte sur les cadres du syndicat FO**



**Muriel Pénicaud, Ministre du Travail, était l'invitée de « Questions Politiques » ce dimanche. Une émission présentée par Ali Baddou avec Carine Bécard (France Inter), Françoise Fressoz (Le Monde) et Jeff Wittenberg (France Télévisions).**

Interrogée sur la révélation par le Canard Enchaîné qui a révélé l'existence d'un fichier occulte qui aurait été rédigé par l'entourage de Pascal Pavageau quand il brigait la succession de Jean-Claude Mailly et où seraient recensés une centaine de responsables de FO avec des commentaires comme "bête", "mauvais", "faux" ou "complètement dingue", la ministre du Travail, a répondu qu'elle était *"choquée et scandalisée par cette histoire indigne de fichiers"*.

*"Cela ne représente pas le syndicat français [...] Cela ne correspond pas à Force Ouvrière qui est un des trois plus grands syndicats en France", a réagi Muriel Pénicaud. "Je peux travailler avec FO mais pas avec des méthodes comme ça", a-t-elle précisé refusant de dire si Pascal Pavageau, l'actuel secrétaire général, doit démissionner, mais précisant tout de même qu'"on ne peut pas accepter que finalement Force Ouvrière soit complètement déformée par quelque chose qui n'a rien à voir".*

### **À qui profitent vraiment les mesures ? Est-ce que ça "ruisselle" ?**

Selon les calculs de l'institut des politiques publiques, basé sur les chiffres de Bercy, en cumulant les réformes 2018-2019, les Français les plus modestes vont perdre entre 0,5 et 1% de revenu disponible. Alors que les plus riches, 1% des foyers, verront leurs revenus bondir de 6% grâce notamment à la suppression de l'ISF.

La ministre du Travail a expliqué que le président, qui a reçu les 100 plus grands patrons il y a quelques semaines, a demandé *"aux premiers de cordée"* des mesures pour l'inclusion.

En matière d'emploi et d'apprentissage, si le gouvernement n'a pas demandé d'engagements précis, le Médef a mis en place un plan d'action pour augmenter *"sensiblement"* le nombre d'apprentis.

### **Lutter contre les inégalités salariales**

9% d'écart de salaire entre les femmes et les hommes et 25% d'écart sur la carrière. Ça c'est le constat. Le gouvernement va donc présenter *"dans quelques semaines"* un *"mécanisme détaillé"* visant à lutter contre le phénomène que Muriel Pénicaud dénonce comme étant *"scandaleux et injustifiable"*. D'autant que cet écart, tout au long de la carrière, aboutit à 37% d'écart à la retraite.

Le gouvernement avait annoncé son intention de créer un indicateur pour mesurer ces écarts de salaires à partir de 2019 et pousser les entreprises à les réduire, avec la menace de sanctions financières à horizon 2022 pour les plus récalcitrantes.

### **Le voile intégral dans l'espace public**

"La France a une position équilibrée", selon la Muriel Pénicaud qui était interrogée sur la Burka dont on a beaucoup entendu parler depuis qu'on a appris que le Comité des droits de l'homme (CDH) de l'ONU va se prononcer au mois d'octobre sur deux requêtes de femmes ayant été verbalisées pour n'avoir pas respecté la loi du 11 octobre 2010. Et de ces "constatations" il ressortirait que la loi de 2010 porte atteinte à la liberté religieuse et crée une discrimination.

"La démocratie c'est d'être à visage découvert" explique Muriel Pénicaud pour qui le choix n'est pas forcément libre quand on parle d'une jeune fille de 14 ans dans une famille où les femmes sont voilées. "Il faut aussi aider les jeunes filles à être libres de leur choix" explique-t-elle, à se sentir bien dans l'espace public grâce notamment "au travail de Marlène Schiappa sur l'harcèlement de rue"

**REPLAY :** <https://www.franceinter.fr/emissions/questions-politiques/questions-politiques-14-octobre-2018>

## ::: POLITIQUE

LE PARISIEN – 15/10/2018

### 16 Remaniement : la fin du feuilleton ?



Paris, le 10 octobre. Christophe Castaner, secrétaire d'Etat et patron de LREM, ici à la sortie du dernier conseil des ministres, fait partie des personnes consultées par le président ce week-end.

**Emmanuel Macron a multiplié les consultations au cours du week-end. Le remaniement devrait être annoncé lundi ou mardi.**

« C'est quasiment tout prêt ! », jure un Macroniste du premier cercle. Quatorze jours après la démission du ministre de l'Intérieur, **Gérard Collomb**, l'interminable feuilleton du remaniement serait sur le point de toucher à sa fin. La nouvelle équipe gouvernementale devrait être annoncée le 15 ou le 16 octobre, après d'ultimes vérifications auprès de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique. « On peut en effet dire qu'on arrive au bout du processus », confirme un visiteur du soir.

Tout le week-end, le chef de l'Etat s'est enfermé à l'Elysée pour peaufiner le casting, « loin du petit clapotis médiatique », nous dit-on. « Dans le calme », donc, comme il l'avait déjà rappelé le 12 octobre depuis l'Arménie. Mais tout de même résolu à ne plus trop faire durer le suspense alors que certains de ses ministres ont les nerfs en pelote. « J'attends, avec mon téléphone toujours à portée de main. C'est long... », confie l'un d'eux, un peu stressé. « On ne peut pas se planter sur ce coup-là. Il faut des gens indiscutables, qui soient bons et qu'on ne bouge plus », renvoie un pilier de la majorité pour expliquer cette longue attente.

#### **Renouer avec les élus locaux**

Histoire de valider les derniers arbitrages, de lever les derniers doutes, Macron a encore beaucoup consulté ce week-end, lors de rendez-vous en tête-à-tête ou par téléphone. Ce fut le cas avec son

Premier ministre, Édouard Philippe, mais aussi avec le président du Modem, François Bayrou, celui de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand et le patron de LREM, Christophe Castaner. « Cela témoigne d'une chose : on est dans un équilibre de majorité, pas dans un pas de deux entre le président et le Premier ministre, décrypte un proche d'Emmanuel Macron. Il s'agit de poursuivre l'élargissement, en confortant à la fois le Modem et En Marche, mais aussi le centre-droit et le centre-gauche. »

Plus surprenant, le chef de l'Etat a, selon nos informations, également échangé avec Jean-Louis Borloo pour évoquer le « renforcement du pôle territoires » dans l'équipe gouvernementale, selon un proche, et avec des élus locaux. Signe que le président a conscience de la nécessité de ne pas délaisser ces questions. Et qu'il doit de toute urgence renouer avec les élus locaux. Son agenda de la semaine comporte d'ailleurs une série de rendez-vous avec leurs représentants.

D'ici l'annonce du remaniement, pas question en tout cas de sembler à l'arrêt. Manière de normaliser une situation pourtant peu banale, de nombreux ministres investissent le terrain le 16 octobre. C'est le cas du premier d'entre eux, Edouard Philippe, à Nantes sur le thème de l'insertion et de la pauvreté, de Bruno Le Maire en Gironde pour un point sur la situation de l'entreprise Ford, mais aussi de Marlène Schiappa en Bretagne pour la Journée mondiale des femmes rurales ou encore de Gérald Darmanin qui parlera [taxe d'habitation](#) à Argenteuil (Val-d'Oise)...

Une application à la lettre de la consigne présidentielle de « montrer un gouvernement au travail ». En attendant un nouveau départ.

**Olivier Beaumont et Pauline Théveniaud**

**INTERNATIONAL**

**LES ECHOS – 15/10/2018**

## **17 Brexit : les négociations suspendues**



Dîner tendu en vue, mercredi soir à Bruxelles, à l'occasion d'un sommet européen qui s'annonce crucial sur le Brexit.

**+ VIDEO - Semaine cruciale pour le processus de retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne. Alors que les dirigeants européens se réunissent mercredi pour éviter le risque d'un « no deal », les négociations entre Européens et Britanniques ont été suspendues, dimanche soir, sur un constat d'échec.**

L'heure de vérité a sonné. Plus de deux ans après s'être imposée comme un sujet central de la politique européenne, la négociation du Brexit va déboucher, mercredi à Bruxelles, sur un dîner capital des Vingt-Sept dirigeants européens.

Le but y sera d'acter les « progrès décisifs » de la négociation sur le divorce avec Londres. Mais dimanche, en fin de journée, la tension était à son comble. Au terme d'une réunion des ambassadeurs, convoquée à Bruxelles en présence de Michel Barnier, ce dernier confirmait qu'aucun accord n'était sur la table.

Au contraire, le blocage persistait, au point que la réunion des ambassadeurs prévue lundi a été annulée. La rencontre en urgence, dimanche, entre Michel Barnier et son homologue britannique, Dominic Raab, n'avait pas permis, notamment, de débloquer la question irlandaise.

Pour des raisons de politique intérieure, Londres semble déterminé à pousser le plus loin possible la stratégie de la confrontation, au risque d'augmenter la probabilité d'un échec mercredi, et celle d'un Brexit sans accord. Lequel menacerait de défaire tout un processus méticuleusement piloté, côté européen, par l'équipe de Michel Barnier.

### - Ce qui est déjà acté

En décembre dernier, Bruxelles et Londres constataient des « progrès suffisants » sur trois sujets cruciaux aux yeux des Européens. Après une âpre bataille, Londres avait fini par accepter de payer son dû aux Européens, moyennant une manoeuvre habile : l'absence de chiffre officiel. Mais les négociateurs s'étaient entendus pour que Londres accepte de continuer à financer tous les projets auxquels elle s'était engagée en tant que membre de l'Union. La période de transition prévue après la date du Brexit, le 29 mars 2019, facilitait les choses. Jusqu'à la fin 2020, le Royaume-Uni continuerait à agir comme un membre de l'UE (mais sans voix au chapitre dans les institutions). De quoi faire passer la pilule d'un gros chèque estimé aux environs de 50 milliards d'euros. La transition reste toutefois conditionnée à un accord final.

Les négociateurs s'étaient aussi entendus sur l'avenir du statut des citoyens britanniques en Europe et Européens au Royaume-Uni, afin d'anticiper l'avenir. Enfin, un accord était trouvé sur l'Irlande, garantissant que Londres veillerait à ne pas laisser restaurer une frontière entre le Nord de l'île, rattaché au Royaume-Uni, et le Sud, république membre de l'Union européenne. Mais en des termes vagues...

### - Ce qui se joue maintenant

Après les grands principes de décembre, il faut désormais finaliser les termes du divorce. Cela implique des dizaines de sujets, qui vont de l'avenir du [secteur aérien](#) à celui de l'agence [Euratom](#). Ceux qui ont une forte résonance politique donnent du fil à retordre aux négociateurs.

En plus du divorce, les négociateurs doivent également s'entendre sur le « [backstop](#) », ce filet de sécurité qui permettrait, à l'avenir, d'assurer la fluidité des échanges entre le Nord et le Sud de l'île en toutes circonstances. Un sujet qui bute sur la difficulté pour Theresa May d'accepter l'instauration de contrôles en mer d'Irlande entre la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord. Autre problème : les « Brexiteurs » veulent à tout prix que ce « backstop » soit temporaire, contrairement à Bruxelles.

Sont également en discussion l'avenir de Gibraltar et des zones militaires britanniques de Chypre, et la question des indications géographiques protégées. Selon une source bruxelloise, « *la zone d'atterrissage est en vue sur tous les points clés* ».

Enfin, les négociateurs doivent jeter les bases de la relation future, dans une déclaration politique qui accompagnera le traité final. Il s'agirait d'en dessiner les grands principes cette semaine pour éviter que le psychodrame s'éternise.

### - Ce qui restera à faire

Si les Européens constatent, mercredi, que des progrès décisifs ont été accomplis, ils ouvriront la voie à un sommet exceptionnel au cours duquel ils devront s'entendre avec Londres sur les détails de la déclaration politique fixant le cadre de la relation future - qui débiterait le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Le but de Londres est de préserver un commerce « *sans friction* ».

Theresa May [propose](#) de rester dans le marché unique pour les marchandises uniquement. L'Union européenne, qui redoute qu'une approche « *à la carte* » du marché unique soit le début de sa dislocation, préfère proposer à Londres un « *super accord* » de libre-échange. Dans tous les cas, l'enjeu est pour Londres de trouver la bonne distance avec les normes européennes : les suivre à la lettre

reviendrait à renoncer à toute autonomie par rapport à l'UE. S'en détacher compliquerait les échanges avec l'Union.

C'est enfin la question de la gouvernance de la relation future qui se pose. Sur ce point, Londres pourrait finalement accepter un mécanisme permettant, dans des circonstances précises, de solliciter l'avis de la Cour de justice de l'Union européenne. Une exigence centrale de la partie européenne qui redoute de perdre toute sécurité juridique avec Londres.

**VIDEO. Ce que le Brexit a déjà coûté à l'économie britannique //**

<https://www.lesechos.fr/monde/europe/0302409087976-brexit-semaine-decisive-au-terme-de-pres-de-deux-ans-de-negociations-2213424.php>

**Gabriel Grésillon**

**LE MONDE – 14/10/2018**

## **18 Pour Jean-Claude Juncker, « Viktor Orban n'a plus sa place au sein du PPE »**



**Le président de la Commission européenne juge que le premier ministre hongrois ignore les valeurs démocrates-chrétiennes.**

Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, 63 ans, est à la barre d'un navire en pleine tempête depuis fin 2014. Le Luxembourgeois, membre du Parti populaire européen (PPE), revient sur la dernière ligne droite des négociations en vue du Brexit et sur ses relations conflictuelles avec l'Italie et la Hongrie.

**La négociation du Brexit entre dans sa phase terminale : les Européens attendent de la première ministre britannique Theresa May des « progrès décisifs ». Etes-vous confiant ?**

Je veux pouvoir croire que nous trouverons un accord avec nos amis Britanniques entre les Conseils européens de la semaine prochaine et celui, possible, de novembre. Il nous faut donc des progrès substantiels, dont nous devrions pouvoir prendre acte la semaine prochaine. Nous sommes dans la phase finale, donc il serait hasardeux de vouloir ajouter aujourd'hui des éléments de contentieux à ceux, déjà nombreux, qui sont sur la table. Ceux qui mettent tous leurs pions sur l'hypothèse d'un désaccord se trompent : il faudra trouver un accord. Et je crois que nous le trouverons.

**Comment éviter le retour d'une frontière entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande, tout en s'assurant que les biens qui circuleront de l'UE vers le Royaume-Uni après le Brexit seront contrôlés ?**

La question de l'Irlande est évidemment ultra difficile. Il est vrai que nous ne sommes pas là où nous devrions être pour conclure. Ce n'est pas l'Union européenne (UE) qui impose ce débat aux Britanniques et aux Irlandais : c'est la décision souveraine britannique qui a entraîné cette difficulté. En

tout cas, si l'Irlande se trouve en situation de ne pas pouvoir accepter des solutions proposées, nous ne concluons pas : « *Ireland First.* »

### **La préparation au « no deal » est-elle suffisante ? Des agents économiques commencent à s'inquiéter en France.**

Nous préparons le « no deal ». Pas parce que nous le souhaitons mais parce que c'est un principe de bonne administration de se préparer à ce que l'on ne veut pas. Les pays membres eux aussi se préparent, certains estimant que nous devrions progresser plus vite. J'ai de bonnes raisons de ne pas le faire : nous n'insistons pas trop, car cela serait vu à Londres comme une provocation.

### **Depuis le sommet de Salzbourg (Autriche), le président français Emmanuel Macron a traité de « menteurs » ceux qui avaient appelé à voter le Brexit. Les Vingt-Sept n'ont-ils pas une attitude revancharde ?**

Dès le premier jour, j'ai indiqué que je ne m'inscrivais pas dans cette logique, qui serait ridicule. La négociation est suffisamment complexe et la revanche est mauvaise conseillère. Toutefois, il est bon de rappeler régulièrement que l'on n'a pas tout dit aux Britanniques au moment de la campagne référendaire, qu'on n'a pas évoqué les conséquences d'un Brexit et les solutions à apporter. Ce fut un référendum sans contenu mais aux conséquences terribles.

### **Le Parlement européen a voté le déclenchement de l'article 7, en raison d'un risque de violation de l'Etat de droit, contre le gouvernement hongrois. Pensez-vous que le Parti populaire européen (PPE) devrait se séparer du premier ministre, Viktor Orbán ?**

M. Orbán n'a plus sa place au sein du PPE. Je l'ai dit lors du sommet [*de notre famille politique*] à Salzbourg [*le 20 septembre*]. Même si je respecte l'homme, je vois beaucoup d'incompatibilités entre ses paroles et les valeurs chrétiennes-démocrates sur lesquelles la famille PPE est fondée. A moins qu'il nous garantisse qu'il respecte les valeurs fondamentales et le programme électoral du PPE.

### **Emmanuel Macron oppose son camp des proeuropéens à celui des adversaires de l'Europe. Etes-vous d'accord avec cette stratégie ?**

J'approuve l'idée qu'il faut lutter contre les populismes aigus et les nationalismes irréfléchis. Réduire l'enjeu des élections européennes à ce seul problème, même s'il est énorme, ne me paraît cependant pas refléter la panoplie intégrale des enjeux. Il faudra aussi avoir des initiatives sur l'Europe sociale, plaider pour le nécessaire approfondissement de l'union économique et monétaire, etc.

### **Regrettez-vous votre proposition des quotas obligatoires de réfugiés : n'a-t-elle pas tendu la discussion avec les pays de l'Est de l'UE ?**

Les quotas ont été acceptés par les ministres de l'intérieur en septembre 2015. C'est une définition commune de la solidarité qui nous fait défaut. J'ai proposé aux Hongrois, aux Tchèques, aux Polonais et aux autres d'accepter au moins les enfants non accompagnés, sans parents, sans famille. Je trouve scandaleux qu'on les refuse alors qu'il y a de la place en Europe pour les protéger.

### **Allez-vous être écouté ?**

Je crois que ces pays réfléchissent sérieusement. Ce serait au moins un élément de solidarité. Et cela aiderait sans doute le Groupe de Visegrad [*qui compte la Hongrie, la République tchèque, la Pologne et la Slovaquie*] à mieux se faire comprendre par d'autres Etats membres. L'attitude de refus intégral de certains pays vis-à-vis des réfugiés et les discours pernicieux qui disent que l'Europe est confrontée à une invasion islamique ne sont pas acceptables.

### **Le budget élaboré par le gouvernement italien risque-t-il d'être rejeté ? Il affiche un déficit public de 2,4 % du produit intérieur brut (PIB). La Commission a toléré des dépassements plus importants, ceux de la France notamment...**

Nous examinerons le projet italien de budget 2019 entre le 15 octobre et la fin novembre, sans colère et sans partialité. Notre mandat n'est pas de renverser un gouvernement ou de créer des problèmes par des comportements inappropriés ou des propos excessifs.

Il y a plus que de légères nuances entre le cas italien et ce que l'on appelle le « précédent français » [*le déficit français est resté supérieur au critère des 3 % pendant neuf ans*]. Le niveau d'endettement de l'Italie est bien plus élevé que celui de la France – même si celui-ci reste lui aussi trop important.

Depuis que j'ai pris la tête de la Commission, la France n'a rien fait qui aurait accru son déficit. Elle a toujours respecté sa parole, même si ce ne fut pas simple. L'Italie, elle, ne la respecte pas. Son précédent gouvernement s'était engagé à un déficit de 0,8 % du PIB en 2019, le nouveau le porte à 2,4 %.

Si l'Italie a pu investir autant ces dernières années, c'est parce que j'ai rendu plus flexible l'interprétation du pacte de stabilité et de croissance. Ce qui m'a valu des ennuis avec bon nombre d'Etats membres. J'ai voulu que l'on prenne en considération les cycles économiques et les dépenses extraordinaires, telles que celles liées à la crise des réfugiés. Nous avons activé une clause d'investissement et une autre portant sur les réformes structurelles. L'Italie a ainsi pu dépenser 30 milliards d'euros de plus qu'elle n'aurait pu le faire si nous avions appliqué mécaniquement les règles.

### **Les autorités de Rome disent avoir concocté un budget pour combattre la pauvreté. La Commission voudrait les en empêcher ?**

Elles sont libres de leurs choix, dans ce domaine comme dans ceux du revenu minimum ou de la fiscalité des entreprises. Elles doivent toutefois respecter les règles pour ne pas mettre en péril la solidarité européenne.

En tout cas, je n'ai rien contre l'Italie, bien au contraire. Je l'aime. Que l'on arrête de nous décrire comme des monstres froids et bunkérisés, insensibles à l'appel des peuples.

### **L'Italie estime aussi avoir été laissée seule dans la gestion de la crise migratoire. Que lui répondez-vous ?**

J'avais dit dès le début de mon mandat que la question migratoire serait le grand enjeu des années à venir et nous avons formulé des propositions dès mai 2015. J'ai aussi dit que l'Italie avait sauvé l'honneur des Européens en Méditerranée et j'ai plaidé pour une solidarité accrue avec elle. Elle s'est traduite par le versement de 900 millions d'euros pour l'accueil des réfugiés et la gestion des frontières. L'accord conclu avec la Turquie a, lui, endigué les flux de la Grèce vers l'Italie.

### **Approuvez-vous la position du président Macron qui entend faire respecter le droit maritime et refuse l'accès des ports français aux bateaux chargés de migrants ?**

Les règles sont claires : il faut sauver la vie d'un naufragé et accoster ensuite dans un port sûr. Les ports français sont souvent trop éloignés.

### **L'Europe semble désormais ingouvernable avec une Allemagne affaiblie, des Britanniques sur le départ, des pays de l'Est en conflit avec Bruxelles...**

J'évolue dans le paysage européen depuis 1982, moment où l'on parlait d'« eurosclérose ». Puis est venue la décision de créer un comité Delors sur l'intégration économique et monétaire, les grands changements avec l'élargissement à l'Est, la monnaie unique, etc.

Je m'inscris en faux contre le déclinisme européen, tout n'en ignorant pas les problèmes qui sont devant nous.

### **Le déficit démocratique européen fait depuis longtemps débat. Peut-on injecter davantage de démocratie dans le système ?**

La démocratie, c'est un débat suivi par un vote. Elle progressera si on décide à Bruxelles sur un plus grand nombre de domaines à la majorité qualifiée. J'ai proposé de le faire en matière de politique étrangère. Le problème de la démocratie européenne est aussi qu'il n'y a pas d'opinion publique européenne.

La principale difficulté pour un président de la Commission est qu'il devrait pouvoir s'exprimer dans toutes les langues. J'ai l'avantage d'en parler plusieurs, mais si on donne des interviews dans les pays de l'Est, on est obligé de s'exprimer en anglais, or le mien est approximatif.

L'invention des « *Spitzenkandidaten* » [tête de file des partis paneuropéens], en 2014, a représenté un petit progrès démocratique. En 2014, j'ai eu deux mois pour faire campagne, dans vingt-deux pays. J'ai beaucoup appris sur l'Europe à cette occasion, moi qui pensais tout savoir d'elle. Et j'en suis retombé amoureux, tant elle est belle.

### **Quel est le profil idéal pour la personne qui vous succédera en 2019 ?**

Son âge ? Je m'en moque. Les principales qualités pour un président de la Commission sont de savoir écouter, de traiter tous les Etats membres sur un pied d'égalité, de disposer d'un savoir institutionnel complet et de connaître l'histoire de l'Europe. Celle de l'après-guerre mais aussi celle qui nous a conduits au désastre de la seconde guerre mondiale. Homme ou femme ? Ce profil correspond aux deux sexes.

### **Propos recueillis par [Cécile Ducourtieux](#) et [Jean-Pierre Stroobants](#)**

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien à vous,

#### **Elena NATALITCH**

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

[elena.natalitch@medef-idf.fr](mailto:elena.natalitch@medef-idf.fr)

[www.medef-idf.fr](http://www.medef-idf.fr)

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France  
**MEDEF Ile-de-France**

**CAP** **IDF**

LE MOIS DE  
MARS



PAGE 25  
**TONY  
ESTANGUET**  
PRÉSIDENT  
DE PARIS  
2024

**DOSSIER**  
LES 100 ANS DE L'ÉCRITURE

64